

Communiqué de presse

Montreuil, le 15 janvier 2026

[Partenariat]

L'Atigip et l'Afpa déploient à l'échelle nationale un dispositif inédit pour l'insertion professionnelle des personnes détenues

Le ministère de la Justice, par l'intermédiaire de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (Atigip), et l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) annoncent la généralisation du dispositif d'entretien socio-professionnel à l'entrée en détention. À la suite d'une expérimentation menée pendant 18 mois dans 24 établissements pénitentiaires, ce dispositif sera progressivement déployé au sein de 117 maisons d'arrêt ou quartiers maison d'arrêt du territoire hexagonal. Cette démarche vise à offrir, à chaque personne détenue, un temps d'évaluation consacré à l'analyse de ses compétences, de son parcours et de ses projections professionnelles.

Une expérimentation solide, des résultats mesurables

Conçu par l'INETOP-CNAM, cet entretien-diagnostic a été testé entre janvier 2024 et juin 2025 : une expérimentation a été conduite au sein de 24 établissements pénitentiaires, permettant de réaliser au total 10 000 entretiens socio-professionnels. Ce volume inédit de données a permis de valider l'efficacité de la méthode et d'en confirmer l'intérêt. Les personnes rencontrées se sont montrées « *impliquées, sincères et souvent soulagées d'avoir un espace de parole centré sur leur avenir* », comme l'explique l'Afpa. Du côté des établissements pénitentiaires, les équipes ont salué une intervention « *professionnelle, rigoureuse et facilitatrice* », instaurant rapidement une relation de confiance.

Cette phase a permis de constater que ces entretiens amorcent une réflexion sur les parcours professionnels des personnes qui viennent d'entrer en détention, et nourrissent les travaux des professionnels pénitentiaires en charge d'accompagner les personnes détenues, grâce aux synthèses et aux préconisations élaborées par les professionnels de l'Afpa dans un délai de cinq jours suivant l'entretien.

Amorcer une dynamique de (ré)insertion, prévenir la récidive

Conçu comme un temps fondateur de l'accompagnement en détention, l'entretien socio-professionnel est un échange en face-à-face d'une heure pour toutes les personnes majeures à leur entrée en détention (condamnés et prévenus). Il permet de reconstituer le parcours scolaire et professionnel, d'identifier les compétences et connaissances acquises, de repérer les projets ou les freins, puis d'ouvrir des perspectives d'accompagnement concrètes et structurées en vue de la préparation à la sortie.

La démarche s'appuie sur des outils pédagogiques créés spécialement pour ce dispositif – photolangage, frises chronologiques, supports d'expression – qui facilitent l'échange et permettent de formuler des préconisations pour la suite du parcours. À l'issue de l'entretien, une synthèse structurée des échanges est mise à la disposition des professionnels pénitentiaires, constituant un socle essentiel pour construire la suite de l'accompagnement socio-professionnel de la personne.

« *Il est essentiel de mieux connaître les parcours socio-professionnels des personnes qui entrent en détention afin d'accompagner plus efficacement leurs parcours pendant le temps de leur détention et en préparation de leur sortie. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans l'objectif de réinsertion professionnelle, et constitue un levier déterminant de prévention de la récidive* », souligne Bruno CLÉMENT-PETREMANN, directeur de l'Atigip.

Une généralisation progressive, portée par une organisation méthodique

Pour permettre le déploiement du dispositif à l'échelle nationale et garantir sa mise en œuvre homogène, l'Afpa a déployé une organisation nationale interne structurée. Elle repose sur la formation systématique de ses intervenants avant de commencer leur mission, sur la méthodologie spécifique de ces entretiens et sur le contexte carcéral. Tout au long de l'intervention, un dispositif de suivi et d'accompagnement des professionnels est instauré afin d'assurer une amélioration continue de la qualité de la mission.

« Ce déploiement national démontre que l'Afpa sait et peut répondre à une mission de service public exigeante, dans un contexte sensible, et le faire avec un haut niveau de professionnalisme », explique Ugo DOUARD, directeur national des relations institutionnelles et des affaires publiques de l'Afpa et pilote de ce projet.

Fort des résultats obtenus lors de l'expérimentation, l'Atigip et l'Afpa engagent la généralisation du dispositif, dans le cadre d'une convention nationale entre le ministère de la Justice, le ministère du Travail et des solidarités (DGEFP) et l'Afpa. Les établissements pénitentiaires vont progressivement entrer dans le dispositif par vagues successives : une première vague de généralisation a déjà été déployée dans 23 établissements pénitentiaires, 26 autres suivront en début d'année 2026, puis 44 au printemps afin de couvrir l'ensemble des 117 établissements pénitentiaires du territoire hexagonal (maisons d'arrêt et quartier maisons d'arrêt) qui ont vocation à le proposer.

À propos de l'Atigip

Service à compétence nationale, rattaché au directeur de l'administration pénitentiaire, l'Atigip est chargée des politiques publiques en faveur de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice et du développement de la peine de travail d'intérêt général. En lien avec les directions interrégionales des services pénitentiaires, directions déconcentrées de la direction de l'administration pénitentiaire, l'Atigip pilote et déploie différents dispositifs pour renforcer l'accès des personnes au travail, à la formation professionnelle et à l'accompagnement de leur projet professionnel.

À propos de l'Afpa

Membre du service public de l'emploi, l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), est un opérateur majeur de l'accompagnement et de la formation professionnelle en France. L'Afpa propose des solutions globales de sécurisation des trajectoires professionnelles. Avec un accueil inconditionnel de tous les publics, son maillage territorial et son programme stratégique Village des solutions, l'Afpa agit en faveur de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi au cœur des territoires. En 2024, l'Afpa a formé et accompagné près de 132 000 personnes.

Retrouvez tous nos communiqués de presse

SUIVEZ-NOUS



contact presse

Afpa

Agence Edifice Communication

Amine Moussaoui - 06 99 81 59 04 – amine@edifice-communication.com